



Communiqué de presse

Paris, le 7 septembre 2010

France Libertés et le collectif de soutien au peuple Mapuche en France appellent à manifester en solidarité avec les grévistes de la faim mapuche

**Mercredi 8 septembre à 18h30
Devant l'Ambassade du Chili
2, av. de la Motte Piquet - Paris**

France Libertés et le Collectif de soutien au peuple Mapuche en France se fait l'écho des demandes des prisonniers politiques mapuches et invitent les acteurs de la défense des droits humains à manifester devant l'Ambassade du Chili à Paris mercredi 8 septembre à 18h30.

34 prisonniers politiques mapuches, dispersés dans 5 prisons du Chili et en grève de la faim depuis presque deux mois, se battent avec leurs familles pour éviter l'oubli et l'insoutenable silence.

Actuellement au Chili l'histoire des 33 hommes coincés dans une mine au Nord du Pays est devenu un véritable feuilleton politico-médiatique, tandis que 34 indigènes mapuches, originaires ou résidents du Sud du Chili, injustement victimes de la loi antiterroriste héritée de l'époque Pinochet, ont pris l'ultime des décisions pour se faire entendre.

Quelles sont les éléments de leurs revendications?

- La fin d'utilisation de la loi 18.134, connue sous le nom de loi antiterroriste, appliquée tout spécialement contre le peuple Mapuche;
- La fin du double jugement – civil et militaire – imposé aux inculpés mapuche pour des affaires à caractère civil.
- La révision de tous les jugements antérieurs concernant les membres de communautés mapuches condamnés au titre de la loi antiterroriste.
- La reconnaissance de leurs droits environnementaux, sociaux, culturels et politiques, en accord avec la convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail approuvée par le congrès chilien et en vigueur depuis septembre 2009.

Pourquoi cette injustice ?

La loi 18.314, connue sous le nom de "loi antiterroriste", a été utilisée exclusivement pour éteindre les mouvements sociaux du peuple Mapuche. Les accusés (96 au total) se trouvent judiciairement dépourvus de tous les moyens de défense du Droit commun, ce qui se traduit par une série d'irrégularités parmi lesquelles : la *présomption de culpabilité*, les détentions arbitraires, les tortures et châtiments psychologiques, les détentions provisoires prolongées, la non-signification des charges retenues contre eux, les accusations basées sur des déclarations de "témoins sans visage" avec lesquels il n'y aura finalement aucune confrontation....

Nous invitons la presse à suivre cette manifestation et à faire connaître cette double injustice au même visage : au Nord du Chili il y a 33 personnes coincées dans une mine, au Sud 34 sont ensevelie sous l'injustice.

**Retrouvez la Fondation France Libertés
sur www.france-libertes.fr et sur sa page facebook**

**Contact presse : Rita Cristofari, Responsable Service de Presse,
rita.cristofari@france-libertes.fr, 01 53 25 10 55/40 – 06 67 09 46 41**